



Le « Programme ACP-UE Culture - Créer en Afrique Centrale » a lancé le troisième appel à propositions

Le **Programme ACP-EU CULTURE - Créer en Afrique Centrale** vient de lancer son troisième appel à propositions en soutien aux industries culturelle et créatives (ICC) d'Afrique centrale en tant qu'acteurs économiques, sociaux et culturels, dans l'objectif d'accroître les recettes économiques du secteur créatif, favoriser durablement la création d'emplois du secteur culturel ainsi qu'une meilleure accessibilité, reconnaissance et valorisation des artistes et de leurs œuvres.

Cet appel s'adresse aux organisations légalement enregistrées dans l'un des pays suivants : **Cameroun, République centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, Tchad, Guinée Équatoriale, Gabon et São Tomé-et-Principe.**

Le présent appel à projets contient trois lots. Les propositions ne peuvent être soumises que pour l'un des lots suivants :

- **Lot 1 :** Projets visant à améliorer la création et la production de biens et de services culturels, à soutenir l'accès aux marchés et la diffusion de biens et de services ou à promouvoir l'éducation à l'image chez les publics, en particulier chez les jeunes.
- **Lot 2 :** Projets transnationaux qui visent à encourager la mobilité des artistes et des opérateurs culturels et créatifs.
- **Lot 3 :** Projets visant à développer des compétences et des outils de soutien aux ICC dans les secteurs bancaires, de la finance et de l'investissement en Afrique centrale

À titre indicatif, le montant disponible pour l'appel s'élève à **1,200,000€**. Les subventions sollicitées dans le cadre de cet appel doivent se situer entre **15,000€ et 30,000€ pour les lots 1 et 2 et entre 15,000€ et 115,000€ pour le lot 3** et doivent avoir une durée comprise entre **8 et 12 mois**.

En fonction des objectifs de leur projet, les organisations sont invitées à considérer la diversité des besoins à couvrir en matière de formation, appui à la production, à la diffusion et accès à la culture en tenant compte de critères de durabilité, de structuration des secteurs et de faisabilité de la dimension financière du projet, ainsi que des seuils de co-financement indiqués dans l'appel. Les propositions peuvent être déposées en français, en anglais, espagnol ou en portugais. **La date limite pour la soumission est fixée au jeudi, 22 décembre à 11:59h AM (GMT).**

Pour plus d'informations sur l'appel à propositions et accéder aux documents de soumission, [veuillez cliquer ici](#).

Le consortium organisera **deux sessions d'information en ligne** pour expliquer les règles de participation et les aspects généraux de l'appel. La première session se déroulera le **3 novembre** ([cliquez ici pour vous inscrire](#)) et la seconde le **17 novembre** ([cliquez ici pour vous inscrire](#)).

Le programme ACP-UE CULTURE - Créer en Afrique Centrale est cofinancé par le Programme ACP-UE Culture, une initiative conjointe de l'Union européenne et de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) dont le mandat consiste à stimuler le potentiel du secteur culturel et créatif ainsi que sa contribution au développement socio-économique des pays ACP. Créer en Afrique Centrale, est mis en œuvre par [Interarts, Culture et Développement](#), [la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale](#), et [l'Institut National des Arts. Le Centre régional pour les Arts Vivants en Afrique](#) (CERAV/Afrique), [Arterial Network](#) et [Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique](#) (CGLU Afrique) sont partenaires associés du projet.